

MAIRIE

23460 SAINT PIERRE BELLEVUE  **05.55.64.95.31**

Saint Pierre Bellevue, le 16 avril 2024.

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de M. Nourrisseau, Maire.

Mesdames Brusson, Coudert et Calvet, Messieurs Binette, Dubois, Foucault et Nourrisseau étaient présents.

Excusés : Monsieur Bredier (procuration à M. Dubois) et Monsieur Polla (procuration à M. Foucault).

Secrétaire de séance : M. Dubois.

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2024, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Mme Coudert propose que la prime de pouvoir d'achat accordée aux agents soit pérenne, cette prime est exceptionnelle et ne peut être reconduite.

⇒ **Vote du compte de gestion puis du compte administratif 2023**

Monsieur le Maire expose le compte de gestion retraçant les opérations constatées par le Comptable et le compte administratif 2023. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion, le compte administratif du budget principal pour l'année 2023 ainsi que l'affectation des résultats.

⇒ **Vote du budget primitif 2024**

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2024 que le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition restent par ailleurs inchangés.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ **DETR 2024 : Rénovation salle du conseil à la mairie**

La demande de subvention DETR 2024 pour la rénovation de la salle du Conseil à la mairie a été acceptée. Les entreprises déjà consultées réactualiseront leurs devis et d'autres propositions de prix seront demandées (maçonnerie, électricité, plomberie/ chauffage et isolation/peinture).

⇒ **Modification du tableau des effectifs**

La secrétaire de mairie (28h par semaine) est également secrétaire du Groupement Syndical Forestier de Saint Pierre Bellevue et perçoit du GSF pour cette mission une indemnité. Il est décidé d'augmenter son temps de travail à la commune de deux heures hebdomadaires qui seront mises à la disposition du GSF de Saint Pierre Bellevue par le biais d'une convention. Le GSF prendra à sa charge le salaire correspondant aux deux heures hebdomadaires.

⇒ **SDIC 23 : adhésion d'une nouvelle commune**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de La Villedieu au SDIC 23.

⇒ **Demande de subvention association TéléMillevaches**

Le Conseil municipal décide d'accorder pour 2024 à Télé Millevaches, à la majorité, une subvention de 50 euros (contre : M. Foucault et M. Binette).

⇒ Renouvellement des chaises de la salle des associations

Après étude de plusieurs devis, il est décidé à l'unanimité de commander 40 chaises avec une assise en tissu d'un montant total de 1617,00 € TTC, ainsi que cinq tables.

⇒ Participation voyages scolaires

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée municipale d'un courrier du Collège Jean Picart Le Doux de Bourganeuf qui sollicite une aide financière pour l'organisation de plusieurs voyages scolaires. Nous n'avons pas encore connaissance des enfants de la commune participant à ces sorties. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution d'une participation de 100 € par élève.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- M. Nourrisseau donne lecture au Conseil municipal d'un courrier de M. Legrand André, trésorier de l'AAPPMA de Bourganeuf, déçu que la commune de Saint Pierre Bellevue n'ait pas attribué de subvention à son association lors de la réunion du 21 mars dernier. La carte jointe au courrier délimitant les trois AAPPMA intervenant sur notre commune aurait dû être transmise avec la demande de subvention.
- L'entreprise Penot a commencé aujourd'hui les travaux de réfection du mur entre l'auberge et M. Bayle.
- M. Lepetit a terminé les joints du mur et de l'escalier de la mairie, et doit transmettre un devis pour la réfection du mur du cimetière de Saint Pierre.
- L'aqueduc des Isles a été réparé. La clôture du terrain du Compeix a commencé. Les deux marches devant la salle polyvalente seront retirées et deux paliers créés pour gommer un peu la pente.
- Pour éviter que des véhicules stationnent devant l'abri bus du Compeix aux horaires de passage des cars scolaires, des zébras et un panneau seront mis en place. Par ailleurs, la Région a modifié les tournées de Gioux et Aurioux.
- Une campagne d'enrobé à froid sera réalisée pour boucher les trous des routes communales.
- M. Foucault propose qu'il soit demandé plusieurs devis : un devis pour de l'enrobé sur la rampe d'accès de l'auberge du Compeix, pour refaire les planchers dans la maison communale en face de l'auberge, et pour la fourniture d'un feu intelligent pour le Compeix.
- Mme Brusson fait un retour sur l'atelier PLUi qui abordait la thématique du commerce et du tourisme. La réunion sur le transfert de la compétence eau était orientée sur le transfert de la compétence assainissement collectif.
- Une réunion pour la rédaction du bulletin municipal sera programmée très prochainement, elle sera ouverte à l'ensemble des élus.
- M. Dubois lit un courrier de M. Chenevière Philippe qui indique avoir été impacté par la qualité de l'eau du village la semaine précédente. Il demande à ce que la municipalité ait la santé de ses habitants comme priorité, que la population soit avertie au moindre risque, des actions menées et du retour à la normale. M. Nourrisseau s'est fié aux recommandations de l'agence régionale de santé qui n'a pas préconisé de restrictions dans l'usage de l'eau potable au Compeix. M. Chenevière demande quand la porte de l'église sera-t-elle peinte et à quoi est destiné le tas d'enrobés routiers stocké. Il aimerait qu'un miroir soit installé à la sortie de la place de l'église.

- Mme Calvet s'est entretenue avec M. Loncle et Mme Mousset de la DRAC en visioconférence concernant la réparation de la toiture du Puy Lautard et envisager dans un second temps la préservation du site. M. Loncle a évoqué l'idée de prendre contact avec l'école de design de la Souterraine pour faire des notices explicatives sur du plexiglass.

Fin de la réunion à 20h15.